

Mise en contexte et fonctionnement de la proposition :

Voici une **proposition ouverte, descriptive, évolutive de nos bases communes (6)**. Cette proposition regroupe des principes fondamentaux de base que nous actualisons dans les missions et les activités régulières de chacune de nos organisations et chacun de nos réseaux, à intensité et adhésion variables. Des principes fondamentaux que nous décidons de partager quand nous choisissons de travailler ensemble. Ces bases communes permettent de nous créer un espace commun au-delà de nos perspectives, appellations, organisations et réseaux respectifs. Un espace commun où il devient possible de s'allier, de réfléchir et d'agir au-delà de nos chapeaux organisationnels et ce, même en présence d'injustices, de tensions et de désaccords. Un espace commun toujours plus grand et hétérogène, à partir duquel il est possible de s'engager ensemble dans des processus de co-construction de la discussion, de l'action collective et territoriale et de l'imagination de futurs souhaitables.

Le but est de se donner les moyens de réfléchir ensemble et d'agir collectivement, d'imaginer de multiples futurs souhaitables et d'envisager de nouvelles manières de vivre en société. Tout ceci en cohérence avec la complexité de notre écosystème intersectoriel, interpalier et intersectionnel, ainsi que la complexité de la vie dans une société marquée d'injustices systémiques et de crises sociales et écologiques, en cours et à venir.

Le propre de la notion du développement des communautés est de proposer une approche globale qui considère, puis intègre et regarde au-delà des dimensions culturelles, sociales, environnementales, politiques ou économiques de la vie en société. L'approche du développement des communautés considère l'ensemble des systèmes qui affectent et façonnent la vie des individus et des communautés. Cette approche globale vise à dépasser le "je" personnel ou organisationnel pour arriver ensemble à réfléchir et agir à une échelle plus grande que soi, au service de nos bases communes, de nos communautés et de nos territoires, dans une perspective de plus en plus holistique et vaste.

Une telle approche du développement des communautés exige de vouloir travailler ensemble même sans savoir exactement où on s'en va, où on va se rendre, ni comment, ni même combien de temps cela va nous prendre. Au moins, on se met en marche ensemble et on le fait avec l'idée que chaque acteur collectif joue un rôle complémentaire, différent et qu'il faut marcher vers de plus en plus d'acteurs collectifs. Il faut aussi garder en tête que les populations, les communautés et les milieux géographiques sont les premiers experts de ce qui se passe sur le terrain, mais aussi les endroits où se vivent directement les impacts des injustices et des désastres climatiques et sociaux.

Cette proposition de bases communes regroupe les plus grands dénominateurs communs issus des multiples analyses des données récoltées durant le Tour d'horizon et le Rendez-vous national des États généraux en développement des communautés [1]. Ces bases communes allient à la fois des éléments qui viennent d'une perspective historique de l'action collective au Québec et des éléments vivants qui émergent en ce moment au sein de notre écosystème. La proposition qui suit se veut évolutive.

[1] Ces analyses ont été compilées puis mises à jour dans des fiches thématiques produites en collaboration avec l'OVSS et le CPDC et avec l'aide de nombreux partenaires du développement des communautés qui ont pris part à différentes étapes du processus d'analyse et de mise en commun des données. Il est possible d'aller consulter ces fiches sur le site de l'OVSS pour permettre une contextualisation plus détaillée. Vous y retrouverez la fiche 1.0 préparée pour le Rendez-vous national : <https://operationvss.ca/etats-generaux-en-developpement-des-communautes/les-fiches-10-vers-le-rendez-vous-national/> et la fiche 2.0 préparée pour la mise en route des chantiers : <https://operationvss.ca/etats-generaux-en-developpement-des-communautes/les-fiches-20-et-podcasts-vers-les-chantiers-nationaux/>

Voici ce que cette proposition de bases communes n'est pas.

Cette proposition de bases communes n'est pas une définition commune, prescriptive et arrêtée. Le but ici n'est pas de définir le NOUS, le qui nous sommes de manière consensuelle (cette tâche serait impossible), mais plutôt d'établir les bases communes autour desquelles nous pouvons nous asseoir ensemble. L'idée est de proposer des principes fondamentaux non négociables autour desquels nous avons envie de nous réunir et d'inviter les acteurs absents autour de la table. Autrement dit, ces bases communes mettent au premier plan un désir profond et sincère de transformations et de dialogues à travers tous les secteurs, paliers territoriaux et groupes sociaux; transformations et dialogues qui passent par l'imbrication de ces principes fondamentaux.

Ainsi, cette proposition n'est ni une stratégie de communication ni une présentation d'un choix de mots justes. Le travail de la recherche du mot juste, de la traduction, de la vulgarisation et de la mise en forme multiple, telle que la mise en forme orale, ludique ou artistique, se fera à une prochaine étape avec les partenaires qui détiennent les clés de la communication, du langage et de littératie inclusive propre à chacun des groupes visés [2]. Cette prochaine étape est essentielle à des fins de clarté, d'accessibilité et de partage des espaces de dialogue, des savoirs, des ressources et du pouvoir d'agir et de s'autodéterminer avec tous les groupes essentiels aux changements sociaux et écologiques.

[2] La suggestion est de proposer autant d'adaptation du langage qu'il y a de publics cibles ou d'interlocuteurs privilégiés : grand public, personnes élues aux différents paliers, fonctionnaires des administrations publiques aux différents paliers, scientifiques, groupes sociaux, groupes vulnérables, réseaux de partenaires dans différents secteurs, communautés, populations cibles et tout autre acteur collectif.

Les bases communes :

1

Comme première base commune, il y a la volonté et la priorité de **réfléchir et d'agir ensemble autrement au nom de valeurs partagées**. De manière plus détaillée, il s'agit d'une volonté et d'une priorité partagées de se donner les moyens et les espaces pour imaginer et envisager autrement la vie en société : son organisation, la redistribution de ses ressources et l'action collective comme voie de changement social et écologique.

Il y a en commun la vision d'assurer une vie digne à l'ensemble des populations et des territoires, en adhésion avec des valeurs partagées de **bien commun, de solidarité, de partage des pouvoirs d'agir, de justice sociale et de justice climatique**. De telles discussions et réflexions collectives exigent de dépasser les perspectives, les appellations et les chapeaux organisationnels de chaque membre de la discussion, afin de se mettre ensemble au service de ces bases communes.

Voici une liste détaillée et non exhaustive de toutes les appellations, les perspectives et les réseaux qui pourraient avoir envie de se réunir : action collective territorialisée, action communautaire autonome, subsidiarité, organisation en communs, municipalisation ou régionalisation du développement social, développement des communautés, culture comme moteur de développement durable, économie sociale et solidaire, transition sociale et écologique ou transition énergétique, décroissance, innovation sociale, écogestion et écocitoyenneté, éducation populaire, organisation et gestion des fonds publics, etc.

Comme deuxième base commune, en continuité avec notre perspective historique, il y a l'importance d'un **plancher social**, un minimum en dessous duquel personne ni aucune communauté ne devrait se retrouver. Ce plancher est à déterminer ou à garder ouvert, c'est son caractère essentiel qui prime. Si l'on souhaitait déterminer ce plancher social ensemble, il pourrait être question de choisir puis de défendre l'atteinte d'indicateurs révélateurs de conditions de vie dignes et sécuritaires, de la qualité de vie minimale et des capacités de réagir, d'agir et de se déterminer des communautés et des populations, en soi puis au fur et à mesure des transformations et des crises que traverse le territoire nommé le Québec [3].

2

[2] La suggestion est de proposer autant d'adaptation du langage qu'il y a de publics cibles ou d'interlocuteurs privilégiés : grand public, personnes élues aux différents paliers, fonctionnaires des administrations publiques aux différents paliers, scientifiques, groupes sociaux, groupes vulnérables, réseaux de partenaires dans différents secteurs, communautés, populations cibles et tout autre acteur collectif.

[3] Reprenant la théorie économique du bien-être de Kate Raworth, il s'agit d'assurer une sécurité en eau potable, en nourriture, dans l'accès à la santé, à l'éducation, au travail et à un revenu, au repos, à la paix et la justice, à la représentation politique, à l'équité sociale, à l'égalité des sexes et des peuples, au logement, à l'énergie et au réseau informatique.

Les bases communes :

3

Comme troisième base commune, en phase avec ce qui émerge dans notre écosystème, il y a l'importance d'un **plafond écologique**, un maximum à ne pas dépasser pour vivre à l'intérieur des limites planétaires et de nos territoires, en équilibre avec la vie sur Terre. Ce plafond se réfléchit en cohérence avec notre environnement et vers une économie de l'équilibre [4]. Il est à déterminer ou à garder ouvert, c'est son caractère essentiel qui prime, tout comme la compréhension que tout dépassement du plafond écologique ébranle notre capacité à garantir un plancher social pour toutes les populations, surtout les groupes et les communautés les plus vulnérables. Si l'on souhaitait déterminer ensemble ce plafond écologique et s'y engager, cela pourrait se faire par un état de situation commun qui regroupe toutes les données qui existent déjà et qui indiquent là où il y a dépassement de ce plafond, un choix de cibles ou d'indicateurs à atteindre ensemble au nom de la transition sociale et écologique, puis une répartition ou une réclamation conséquente des ressources et des pouvoirs afin d'arriver à une réelle mise en action dans les territoires et aux différentes échelles territoriales. Ces indicateurs pourraient être liés aux questions des inégalités sociales, de la capacité de s'adapter aux changements climatiques (en termes de vulnérabilités et d'opportunités) ou de la santé et l'équilibre des écosystèmes aux différentes échelles territoriales, du local au national. De nombreuses expertises et propositions de mise en action circulent dans l'écosystème québécois de la transition sociale et écologique, telles que celle du Front commun pour la transition énergétique ou des Chemins de transition pour n'en nommer que deux. Les enjeux sont nombreux et complexes [5].

Comme quatrième base commune, il y a la volonté de travailler ensemble dans une logique de **collaboration territoriale intersectorielle**, avec des visées de transformations sociales et écologiques au nom de valeurs partagées de bien commun, de solidarité, de partage des pouvoirs, de justice sociale et de justice climatique. Aucune organisation ou secteur seul n'a les connaissances nécessaires ou les leviers suffisants pour faire émerger des solutions aux défis complexes de notre époque. Aucun réseau n'a la capacité de mobiliser et de réunir tous les secteurs, communautés et paliers territoriaux du territoire qu'on nomme le Québec autour de nos bases communes, d'assurer le plancher social ou de mettre en place et d'engager la société envers le plafond écologique. Une approche globale du développement des communautés exige de réunir, dans un esprit de collaboration territoriale intersectorielle, des acteurs collectifs en provenance de tous les secteurs de la société (culture, économie, social, politique...), de toutes les communautés, de tous les paliers territoriaux, du local au national, de toutes les cultures et de tous les rythmes du changement social.

4

[4] Un arrimage entre le plancher social minimal et le plafond écologique maximum est proposé dans la théorie du beigne de Kate Raworth qui propose une théorie de l'économie de l'équilibre.

[5] La crise socio-environnementale actuelle dépasse le réchauffement climatique. Il faut en outre neutraliser l'acidification des océans, la pollution chimique, les charges d'azote et de phosphore dans les terres agricoles et les cours d'eau, avoir un prélèvement d'eau douce qui en préserve l'accès pour les générations futures et qui ne se fait pas au détriment du reste du vivant, reconverter des terres bâchées ou défrichées en zones sauvages pour ralentir drastiquement le déclin de la biodiversité, éliminer la pollution atmosphérique et stopper la réduction de la couche d'ozone. Ça demande de revoir l'impact de notre développement économique et de nos activités humaines en vue de préserver et restaurer les écosystèmes.

Les bases communes :

5

Comme cinquième base commune, il y a l'importance de reconnaître et d'œuvrer en cohérence avec la **complexité de l'écosystème et des changements sociaux et écologiques**. Une telle collaboration entre autant d'acteurs collectifs variés et diversifiés implique de faire place à différents rythmes, différents langages, différentes intentions et différentes manières d'œuvrer dans une communauté ou sur un territoire, que ce soit par l'accompagnement collectif, la concertation, l'intervention sociale, l'action communautaire, l'action collective, la recherche sociale, la formation continue et l'éducation populaire, le militantisme, l'action citoyenne, etc. Cela implique également de faire place à des acteurs collectifs qui occupent différents rôles de réseautage et communication, de cohérence et de complémentarité, de réalisation de projets collectifs, de renforcement des compétences et de positionnement et influence [6].

Ainsi, autour de nos tables de collaboration territoriale intersectorielle se réunissent des acteurs collectifs qui proposent et défendent des postures et des temporalités qui vont dans différents directions, parfois complémentaires, parfois contradictoires :

- Des postures ascendantes (bottom-up) propres aux logiques de l'action collective locale ou de la recherche sociale inductive.
- Des postures descendantes propres aux logiques gouvernementales, institutionnelles ou municipales.
- Des réflexions sur la subsidiarité ou sur la mise en commun des savoirs, des services et des ressources.
- Des mouvements horizontaux ou transversaux de partage et de mutualisation des savoirs, des services et des ressources.
- Des démarches de planification séquentielle ou de planification stratégique, des plans d'action temporels et des exigences variées de redditions de compte.
- Des besoins de planification à boucles courtes des démarches et des projets collectifs pour permettre un ajustement en temps réel aux actions mises en place, aux crises, aux contextes mouvants et aux transformations en cours [7].

Tous ces mouvements s'imbriquent, bougent, évoluent, se cassent et se reforment - ou pas - et se transforment au fur et à mesure des mouvements des acteurs collectifs qui se mobilisent et s'assoient ensemble dans la grande discussion et réflexion collective. On pourrait imaginer tous ces mouvements comme les souffles d'un cœur commun qui bat, mais que personne ne contrôle, et dont il faut prendre soin afin qu'il reste vivant, puis aller chercher les mouvements et les acteurs qui lui manquent.

Cette complexité vient avec le besoin d'apprivoiser et de composer avec l'imprévisibilité de l'impact des décisions prises ensemble. Cette imprévisibilité est irréductible : l'être humain est complexe et imprévisible, et le contexte social dans lequel il évolue l'est tout autant. Ainsi, au lieu de chercher à réduire à zéro le caractère imprévisible d'un écosystème complexe qui se réunit pour travailler ensemble et d'invalider une démarche parce que rien n'est simple

[6] Voir le document *Paliers et actions concertées* produit par l'OVSS, disponible en ligne à <https://operationvss.ca/>

[7] Des éléments mouvants internes et externes aux démarches territoriales, tels que le partage des pouvoirs, l'absence ou la surconcentration de leadership, les capacités réelles des personnes en place, les dynamiques interpersonnelles, les volontés réelles des différentes organisations, les aléas de la vie et leurs impacts sur le roulement ou l'épuisement du personnel, la cohérence (ou l'incohérence) du découpage territorial, les questions de l'identité et de l'appartenance, l'histoire passée sur un territoire et plus encore. Toutes des couches qui viennent ajouter à la complexité de faire asseoir des gens ensemble au nom de nos bases communes et des visées de transformations sociales et climatiques.

Les bases communes :

ou prévisible, il est essentiel d'imaginer des processus de mise en commun, de réflexion, de discussion, de planification, d'évaluation qui font place à cette complexité, et s'y ajuster chemin faisant, au fur et à mesure des pas pris ensemble, des conflits, des crises, des transformations [8].

Comme sixième base commune, il y a la reconnaissance qu'en « l'absence d'une réelle participation des personnes et des communautés » concernées par les décisions prises en collectivité ou marginalisées par la vie en société, « les politiques et les projets de changements sociaux et écologiques risquent de ne pas répondre à leurs besoins essentiels et de renforcer des inégalités » [9]. Ainsi, il y a partage de la conviction du **caractère essentiel de s'allier avec les populations, les communautés, les groupes sociaux et les organisations défavorisées par les rapports de pouvoir et par les systèmes d'oppression qui s'imbriquent et façonnent notre société.** Tous sont considérés comme des parties prenantes essentielles et comme porteurs de savoirs multiples et nécessaires aux visées de transformations sociales et écologiques, même les populations généralement absentes telles que les générations futures ou les autres espèces vivantes sur nos territoires.

Cette alliance a comme objectifs d'augmenter les capacités individuelles et collectives d'agir, de se déterminer, de faire face aux crises (résilience) et de mener des changements systémiques ensemble.

6

[8] Voir le modèle de la complexité proposé par Cynefin: <https://thecynefin.co/about-us/about-cynefin-framework/>

[9] Voir le jalon 2, du rapport de Chemins de transition intitulé *Défi territoire: comment habiter le territoire québécois de façon sobre et résiliente d'ici 2042?* <https://cheminsdetransition.org/les-ressources/defi-territoire/>